

Les dérives de l'audiovisuel continuent

La chaîne Al Watan sera poursuivie en justice

Page 2



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3688 - Jeudi 8 octobre 2015 - Prix : 10 DA

Journée nationale antitabac

La lutte contre le tabagisme, une priorité

Page 4

Radiothérapie dans les cliniques privées

Le P^r Bouzid appelle à une couverture sociale des cancéreux

Page 2

Boomerang

Par Mohamed Habili

L'Arabie saoudite et le Qatar sont par eux-mêmes engagés au Yémen contre les Houthis et les forces de l'ancien président, Ali Abdallah Salah, mais également en Syrie et en Irak où ils se battent par procuration depuis plusieurs années contre les deux régimes syrien et irakien, encore que ce soit, du moins en apparence, plus contre celui-là que contre celui-ci. Ils sont actifs aussi en Libye, sur ce front probablement davantage le Qatar que l'Arabie saoudite, alors même qu'en Libye rien ne justifie qu'ils le soient, du moment qu'il ne s'y trouve pas d'influence iranienne devant être contrée. Bien entendu, c'est au Yémen qu'ils jouent dans l'immédiat le plus gros, où de ce fait ils risquent le plus de s'engluier, et où donc ils ont le plus besoin de remporter une victoire éclatante, indéniable, mais surtout rapide. Non pas tant d'ailleurs sur les Houthis et leurs alliés que sur l'Iran, dont ils croient voir l'ombre s'étendre sur toute la région, et même au-delà. Jusqu'à récemment, les événements semblaient les conforter dans leur entreprise. Ce n'est plus le cas maintenant que l'intervention de la Russie en Syrie rend au bas mot fort incertaine la chute du régime syrien, sans que les Américains donnent le sentiment de s'en émouvoir outre mesure, se contentant juste de beaucoup le déplorer. Or un Bachar Al Assad qui ne veut pas tomber, c'est une sorte de boomerang qui amorce son virage et peut très bien l'instant d'après venir droit dans leur direction. **Suite en page 3**

PH > D. R.

Bouteflika parle de «gravité» de la conjoncture financière

L'Algérie passe au temps des vaches maigres

Il n'est plus question de verser dans la démagogie dans l'explication de la conjoncture économique actuelle mais il faut dire la vérité aux Algériens car l'Algérie comme pays dépendant des hydrocarbures, sa population est appelée à s'adapter au temps des vaches maigres. **Lire page 3**



Importations sur les huit premiers mois
Baisse de la facture des matériaux de construction

Page 5

Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda)
Vingt pays présents à la grande fête de la bulle

Page 13

Les dérives de l'audiovisuel continuent

La chaîne Al Watan sera poursuivie en justice

■ «Je m'insurge contre tout ce qui est insultant», une position qu'a affichée le ministre de la Communication Hamid Grine, lors d'une conférence de presse au forum du journal «El Moudjahid». Une attitude proclamée après des dérives de certaines chaînes audiovisuelles d'accorder des tribunes à des personnes qui portent atteinte aux «symboles de l'Etat».

Par Mohamed Mabkhout

«A l'Watan a toujours travaillé de manière informelle, et je pèse mes mots», a déclaré le ministre de la Communication Hamid Grine au sujet du passage médiatique de Madani Mezrag, et suite à ses propos insultants envers «des symboles de l'Etat». Cette chaîne audiovisuelle privée, non accréditée par le ministère de tutelle, verra l'affaire de son invitation de l'autoproclamé chef du parti FARS, partir en justice, chose qu'a confirmée hier Hamid Grine lors d'une conférence de presse au forum du journal «El Moudjahid». Le premier responsable de la Communication a précisé lors de cette rencontre qu'une plainte a été déposée contre la chaîne et son directeur. Saissant



Ph/E. Soraya/J. A.

toujours cette occasion, Hamid Grine a exprimé son mécontentement envers la conduite de certaines chaînes audiovisuelles, bafouant l'éthique de la presse. Après Hamadach, Mezrag, des personnes qui parfois n'étaient connues que par leurs noms, se font connaître grâce aux médias

audiovisuels récemment nés. Dans ce contexte, il est à savoir que depuis le boom de ces chaînes de droit étranger, les parutions se démultiplient de différents noms qui parfois crient haut et fort des slogans de haine, depuis ces studios sans respect du code de déontologie. Sur une question au

sujet de l'amélioration des conditions de travail des journalistes, le premier responsable de la Communication a déclaré que la publicité ne doit pas profiter uniquement aux éditeurs mais aussi aux journalistes. «Nous sommes avec les faibles, nous sommes avec les opprimés», telle a été la réplique

de Hamid Grine sur une question au sujet des journalistes «maltraités». Concernant ce même sujet, le ministre de la Communication s'est montré inquiet du sort des journalistes qui travaillent dans des conditions, parfois désavantageuses à exercer ce métier, dans l'absence de contrats de travail et de rémunérations parfois «indignes» sans respect des lois en vigueur. En ce qui concerne la délivrance des cartes de journalistes professionnels, le même orateur a précisé que l'opération va bon train, et a par ailleurs invité tous les journalistes à se rapprocher de la commission de délivrance pour l'acquiescer. Au sujet de l'éventuelle plainte déposée contre le premier homme d'affaires algérien, Issaad Rabrab, Grine a nié l'existence de tout mandat d'arrêt contre ce dernier, et a ajouté à la fin qu'il ne faut pas comparer un investisseur «démocrate» avec d'autres personnes. **M. M.**

«Question de lucidité»...

HAMID GRINE a notamment déclaré que son département «s'intéressera à la destination de l'argent de la publicité une fois l'opération de recensement des journalistes achevée». Pour le ministre, «certains éditeurs ne s'intéressent qu'à la publicité et au gain de l'argent au lieu de s'atteler à l'amélioration de la situation socioprofessionnelle de leurs journalistes». «Il y a une direction des médias au ministère qui suit à la trace les journaux et cela est une question de lucidité», a-t-il poursuivi, s'interrogeant comment un éditeur «sans argent et sans vision» peut-il s'aventurer à lancer un journal.

M. Grine a, par ailleurs, annoncé la tenue, dimanche prochain, d'une réunion avec la direction de l'Agence nationale d'édition et de publicité

(ANEP) au cours de laquelle sera présenté un plan de «modernisation» de l'agence qui comportera, entre autres aspects, celui des médias.

Enchaînant sur la réorganisation du secteur, il a fait savoir qu'il se pourrait qu'il y ait création d'un ou trois groupes concernant l'édition, l'impression et la publicité, alors que les études pour la mise en place d'une société de diffusion au sud du pays sont finalisées.

Abordant le prix du président de la République du journaliste professionnel, le ministre a fait savoir qu'il se décline en 15 catégories et qu'il sera attribué avec «rigueur» en tenant compte de la «qualité» des travaux qui seront soumis.

R. N.

Radiothérapie dans les cliniques privées

Le P' Bouzid appelle à une couverture sociale des cancéreux

Le président de la Société nationale d'oncologie, le P' Kamal Bouzid, qui regrette que les cancéreux ne bénéficient pas de couverture sociale pour le traitement par radiothérapie dans les cliniques privées, appelle les ministères du Travail et de la Santé à appliquer le système de conventionnement avec le secteur privé.

Pour le P' Kamal Bouzid, les caisses de sécurité sociale doivent garantir la couverture sociale aux assurés sociaux et aux ayants droit qui suivent un traitement par radiothérapie dans des cliniques du secteur privé. A cause de son coût très élevé, le professeur appelle les ministères du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Santé, à appliquer le système de conventionnement pour permettre aux malades de bénéficier de couverture sanitaire dans les cliniques privées, tout en préservant l'équilibre financier des caisses de sécurité sociale.

Il a, par ailleurs, tenu à rappeler que la prise en charge du can-

cer du sein à un premier stade coûtait à l'Etat 300 000 dinars et 5 millions de dinars à un stade avancé.

Par ailleurs, le président de la Société nationale d'oncologie fait savoir que les résultats des nombreuses campagnes de diagnostic et de dépistage précoce du cancer du sein, réalisées dans le cadre du lancement du plan national anti-cancer (2015-2019), seront connus au cours de l'année prochaine. Le P' Kamal Bouzid a précisé, à l'occasion du mois d'octobre décrété par l'ONU mois de lutte contre le cancer du sein, que les résultats du dépistage précoce du cancer du sein en Algérie apparaîtront au début de l'année prochaine. Ces opérations visent, a-t-il souligné, à réduire le nombre de décès par cette maladie mortelle et à dépister précocement les tumeurs malignes.

Le même responsable qui fait état de 11 000 nouveaux cas de cancer du sein enregistrés tous les ans en Algérie, regrette qu'une grande partie de ces der-



niers ne se présentent aux soins qu'à un stade très avancé faute de dépistage.

Le P' Bouzid a fait l'éloge, dans ce cadre, de l'action de l'Association d'aide aux cancéreux «El Amal» à travers plusieurs régions du pays, celle de l'équipe spécialisée en radiologie à Biskra, wilaya-pilote du dépistage, outre la campagne de dépistage dont ont bénéficié les travailleuses et les épouses des

travailleurs d'Algérie Télécom, soulignant que cette opération peut être généralisée aux autres wilayas du pays si les moyens, la volonté et la mobilisation de la société étaient renforcés. Concernant la prise en charge médicale dans les différentes régions du pays, le P' Bouzid, qui est également chef de service cancer du sein au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), a indiqué que l'ouverture de nouveaux

centres à Batna, Sétif et Annaba et l'acquisition d'un nouveau centre de radiologie à Constantine ont permis d'améliorer la prise en charge de cette maladie qui touche notamment la tranche d'âge 40-49 ans contrairement aux pays européens où les femmes de plus de 55 ans sont généralement les plus touchées.

Le spécialiste a annoncé que les centres de Tlemcen et de Sidi Bel-Abbès ouvriront leurs portes fin 2015 et viendront à la ressource du CHU de la ville et du centre de Messerghine. Il a en outre annoncé que les rendez-vous pour la chimiothérapie seront plus rapprochés dans les prochains mois. Les nouveaux centres privés de chimiothérapie ouverts récemment à Blida, Constantine et Tizi Ouzou, sont mis à contribution pour alléger les souffrances des cancéreux, a ajouté le P' Bouzid qui a affirmé que le déficit enregistré dans ce type de maladie sera en grande partie enrayer à la fin de l'année en cours. **Louiza Ait Ramdane**

Bouteflika parle de «gravité» de la conjoncture financière

L'Algérie passe au temps des vaches maigres

■ Il n'est plus question de verser dans la démagogie dans l'explication de la conjoncture économique actuelle mais il faut dire la vérité aux Algériens car l'Algérie comme pays dépendant des hydrocarbures, sa population est appelée à s'adapter au temps des vaches maigres.



Par Nacera Chennafi

Les pouvoirs publics doivent expliquer davantage à la population «la gravité de la conjoncture financière que traverse l'Algérie», c'est parmi les instructions données par le président Bouteflika lors du Conseil des ministres. Ainsi, le chef de l'Etat reconnaît la gravité de la situation et s'attend à une adhésion des Algériens aux différentes mesures d'austérité pour faire face à cette crise.

La situation est difficile, puisque les recettes budgétaires sont appelées à perdre 4% de leur enveloppe financière par rapport à 2015 dans le sillage de la baisse de près de 50% des revenus tirés des hydrocarbures, et une baisse de 9% des dépenses budgétaires. Le président se veut aussi rassurant par rapport au maintien des dépenses publiques d'investissement et des transferts sociaux malgré la baisse des prix pétroliers. Le projet de loi de finances de 2016 (PLF 2016), approuvé mardi par le Conseil des ministres, prévoit une hausse importante des transferts sociaux. Ces transferts évolueront de 7,5%

pour atteindre 23% du budget de l'Etat de 2016 avec 477 milliards (mds) de DA pour le soutien à l'habitat, 446 mds DA pour le soutien aux familles et 316,5 mds de DA pour le soutien à la santé publique. A ces subventions budgétisées s'ajoutent quelque 1 500 mds de DA de subventions indirectes qui seront notamment consacrées à payer le différentiel entre les prix réels et les prix de cession des carburants et du gaz naturel en 2016. A travers ces décisions, le président ne semble pas prendre en considération la recommandation des experts réunis il y a quelques jours par le Conseil national économique et social. Ils avaient recommandé la révision de la politique des subventions qui constituent une grande charge pour l'Etat.

Aux côtés du maintien de la politique sociale, les Algériens sont tenus d'accepter quelques mesures qui fâchent, dont les revalorisations de taxes, notamment sur les carburants, la téléphonie mobile et les produits de luxe importés. Celles-ci ont été introduites dans le PLF 2016.

D'autre part, ce texte instaure des mesures en faveur de la pro-

duction locale, notamment dans les industries sidérurgiques et informatiques et en faveur de l'investissement dans le secteur des mines et des industries émergentes et l'investissement étranger en partenariat. A cet effet, l'Algérie consacra en 2017 près de 40% de ses dépenses à l'investissement public et plus de 20% de son budget au développement humain et au bien-être des ménages. Le PLF «traduit la volonté des pouvoirs publics de faire preuve de prudence face à la crise du marché mondial des hydrocarbures», selon les propos du Président Bouteflika contenus dans le communiqué du Conseil des ministres.

Assouplissements en faveur de l'investissement étranger

En dehors de différentes mesures introduites dans le cadre de la PLF 2016, l'avant-projet de loi sur l'investissement a été également adopté et consacre des assouplissements pour l'investissement étranger en ces moments de crise et le besoin de l'Algérie de relancer son économie.

Ce texte abroge certaines dispositions en vigueur comme l'annulation de la disposition exigeant des bilans excédentaires en devises pour les investisseurs étrangers.

Le texte abroge aussi la disposition qui soumet les investissements étrangers réalisés avant 2009, à la règle de la majorité nationale (51/49) en cas de changement du registre du commerce ainsi que l'obligation de financement local de l'apport de l'investisseur étranger. D'autre part, l'Etat opte pour un assouplissement dans l'exercice par l'Etat de son droit de préemption en cas de cession à l'étranger par un investisseur de ses actions dans un projet localisé ainsi que la canalisation des soutiens publics à l'investissement vers un nouveau palier de transparence et d'efficacité des intervenants et vers la satisfaction des besoins réels de l'économie nationale.

De leur côté, les investisseurs locaux devraient apporter la contrepartie pour la création de richesse et d'emploi.

Le chef de l'Etat a exigé une relation «gagnant-gagnant» entre l'Etat et les agents économiques. A ce propos, il a souhaité que la tripartite devrait constituer «un sur-saut à la hauteur de la conjoncture et des enjeux nationaux».

Enfin, une communication a été débattue sur l'accord d'association avec l'Union européenne. A ce propos, il a été indiqué que l'Algérie considère nécessaire de procéder à l'évaluation du volet économique et commercial. Une autre communication sur la relance de la production d'hydrocarbures à court et moyen terme a été débattue par le Conseil. Des rendements supplémentaires de gaz et de pétrole sont attendus à la fin 2015, notamment au niveau des champs de Hassi Rmel, Hassi Messaoud, Berkine et El Merk, et porteront la production totale à 195 millions de TEP, permettant ainsi une hausse de 4,1% des exportations d'hydrocarbures la même année.

N. C.

Conseil de wilaya à Béjaïa

Le wali donne un coup de pied dans la fourmilière

Le wali a donné un bon coup de pied dans la fourmilière de la wilaya. Il s'attaque à la bureaucratie, un mal dont a longtemps souffert celle-ci, ceci à travers ses décisions. Et c'est une très bonne chose pour la population de la wilaya de Béjaïa qui a longtemps souffert du blocage imposé par certains responsables à tel point que même les petits projets sont accordés à leur niveau et parfois avec humeur. Des représentations de certaines directions de wilaya au niveau des daïras et communes ne pouvaient rien décider ou entreprendre au niveau local et la plupart des projets étaient bloqués des années durant. Ainsi, le dernier conseil de wilaya qui s'est réuni ces derniers jours sous la houlette du wali pourrait apporter beaucoup de solutions à cette situation car plusieurs décisions importantes ont été prises. Ainsi, «le wali a rappelé aux membres de la commission d'aménagement l'application stricte des arrêtés signés récemment, entre autres, celui qui concerne les bus abandonnés sur les abords des routes», indique la cellule de communication de la wilaya qui souligne que le wali «a également passé au peigne fin tous les projets de développement en difficultés dont des comptes rendus et états des lieux ont été présentés par les directeurs». Le directeur de la planification de la wilaya a présenté le rapport lié à l'état de consommation des crédits de tous les secteurs. Il s'avère que 17% seulement des PCD ont été consommés. Un taux jugé «très faible»

par le wali qui s'est étonné de cette situation d'autant plus que les projets retenus dans ce cadre ont été demandés et choisis par les présidents d'APC et considérés comme des opérations prioritaires pour leurs localités. Le premier responsable de la wilaya a instruit les directeurs et chefs de daïra à redoubler d'efforts et harceler les responsables des entreprises pour accélérer la cadence de réalisation des projets. Ces derniers doivent être mis en demeure, les renforcer s'il le faut par d'autres ou résilier carrément les contrats si nécessaire et procéder au choix des entreprises plus performantes, soutient-on. Il a été décidé à ce propos, qu'«aucune opération ne sera lancée dorénavant sans une étude au préalable, même les plus petites». Concernant le secteur de l'éducation, le wali a instruit tous les chefs de daïra de lui envoyer dorénavant et quotidiennement, des rapports sur l'état d'avancement des travaux des projets de réalisation des lycées qui connaissent un énorme retard. «Un retard qui pourrait priver la wilaya de Béjaïa d'une nouvelle inscription de projets du secteur», estime-t-on.

S'agissant du chantier d'assainissement lancé par l'APC, qualifié d'«anarchique» par le wali, une instruction a été donnée à l'APC de Béjaïa pour effectuer les travaux pendant la nuit pour ne pas déranger la circulation routière. Il a également ordonné au directeur des ressources en eau d'engager, immédiatement, l'étude d'aménagement de tous les oueds existants à

travers la wilaya, sachant que des travaux de courage ont été entamés au niveau de l'Oued Séghir, d'après le directeur des ressources en eau. Auparavant, Zitouni Ouled Salah a décidé d'installer une commission pour préparer le festival international du théâtre prévu du 29 octobre au 05 novembre 2015. «Cette commission est présidée par lui-même et elle est composée de plusieurs sous-commissions impliquant tous les chefs de daïra et directeurs de l'exécutif», indique la cellule de communication de la wilaya. A l'occasion de cette réunion qui rentre dans le cadre des rencontres hebdomadaires du wali, un exposé sur ce festival a été présenté par le commissaire du festival, en l'occurrence M. Fetmouche qui a relevé les besoins logistiques et financiers voire d'autres liés à cette rencontre. «Le premier responsable de la wilaya a chargé le secrétaire général de la wilaya afin d'organiser une réunion de coordination dans l'après-midi même avec le président de l'APC de Béjaïa et tous les directeurs ainsi que les 19 chefs de daïra», ajoute la même source. Cette réunion va permettre d'étudier les modalités d'intervention de chacun. Les différents intervenants ont été instruits à accompagner de manière efficace le commissaire dans la préparation du festival, veiller à concrétiser ses demandes et mobiliser tous les moyens nécessaires pour réussir cette grandiose rencontre.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Boomerang

Suite de la page une

La guerre en Syrie avec tout ce qu'elle a coûté au pays et à ses habitants, il faut bien la solder, l'expier, que quelqu'un ou plusieurs en payent la contrepartie ? Cette guerre est pour peu qu'on y regarde un conflit mondial, impliquant un grand concours de pays, en particulier ceux de la région à visée hégémonique. A ce titre, il n'existe pas pour elle de solution politique dont la finalité serait de tout garder en l'état en termes de rapport de force dans la région. On peut s'en rendre compte dès à présent, c'est-à-dire moins d'une semaine après l'entrée en guerre de la Russie, sur l'exemple de la Turquie, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'en mène plus large. Le viol de son espace aérien par l'aviation russe aurait pour seul but d'affaiblir Erdogan et son parti, dans la perspective des prochaines élections, que cela ne serait pas pour étonner. Déjà ses adversaires se sont engouffrés dans la brèche, qui dénoncent à cor et à cri sa trop grande partialité dans la crise syrienne. Il y a en Turquie quelque deux millions et demi de réfugiés syriens, c'est peut-être eux qui sauveront le PKK. En revanche, il n'y a pas de réfugiés syriens en Arabie saoudite, ni a fortiori au Qatar, ce qui leur a été déjà reproché, et notamment par les Européens, mais ce qui pourrait bien être à l'avenir retenu contre eux. La Turquie d'Erdogan a soufflé de toutes ses forces sur les braises en Syrie, mais elle a pris sa part du fardeau des retombées de la crise. Elle a fait du mal à la Syrie mais aussi du bien. On ne peut en dire autant de l'Arabie saoudite et du Qatar, qui au contraire n'ont assumé aucune des conséquences de leurs menées en Syrie.

Au moment du solde, il n'y aura sur leur compte que du passif. Que pourront-ils dire pour leur défense qui leur vaudra quelque clémence pour leurs méfaits envers les peuples syrien, irakien, et yéménite ? Rien. Et encore, s'ils parviennent à sauver la mise, à se tirer à bon compte. Ce qui n'est pas l'hypothèse la plus probable. Il faudrait peut commencer qu'ils se souvenir la face au Yémen, où ils se battent avec leurs propres avions, avec l'intention de le faire bientôt avec leurs propres hommes. Et ceci est déjà loin d'être gagné.

M. H.

Journée nationale antitabac

La lutte contre le tabagisme, une priorité

■ «La lutte contre ce fléau qui menace la santé publique représente un défi social et l'arsenal juridique de lutte antitabac mis en œuvre par l'Algérie exige une application plus rigoureuse», a affirmé, hier à Alger, Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé.

Par Thinhinene Khouchi

Toutes les recherches scientifiques prouvent que plusieurs maladies sont liées au tabagisme telles que les maladies cardiovasculaires et le cancer. Pour lutter contre ce fléau, Abdelmalek Boudiaf, lors d'une intervention à l'occasion de la célébration de la journée nationale antitabac, a insisté sur la nécessité pour l'Algérie de faire face à ce fléau, d'autant qu'elle a ratifié la convention-cadre de l'OMS sur la lutte contre le tabagisme par un

Appelés à revoir l'ordre prioritaire des projets de développement Les élus de Médéa secoués par le wali

LES ÉLUS des communes du nord-est de Médéa ont été appelés hier par le chef de l'exécutif de la wilaya, Mustapha Layadhi, à revoir l'ordre prioritaire des projets inscrits dans la nomenclature du plan d'action communal, en privilégiant les actions d'intérêt général avéré, les moins onéreuses et à l'impact certain sur les conditions de vie des populations. Rigueur budgétaire oblige, seuls les projets indispensables à la communauté et susceptibles d'apporter une amélioration aux conditions de vie générales des habitants, tels que l'AEP, l'assainissement, la couverture sanitaire ou d'offrir des prestations de service de qualité, doivent figurer dans la nomenclature du plan d'action local, a affirmé le wali devant les élus des communes de Tablat, Al-Aissaouia, Mezghena et El-Haoudine, présents à une rencontre sur les perspectives de développement de la région. Ces derniers ont été invités à adapter leurs dépenses, d'équipement notamment, à la nouvelle donne économique du pays qui requiert, selon le chef de l'exécutif, davantage de rigueur et une gestion rationnelle des subventions et crédits alloués par l'Etat, expliquant que la démarche préconisée ne vise pas à pénaliser le citoyen, mais à satisfaire les besoins les plus pressants. L'accent a été mis, au cours de cette rencontre, où a été brossé un tableau exhaustif des besoins et attentes des communes en matière de développement, sur la nécessité d'opter pour les projets susceptibles de participer à l'essor socio-économique de ces collectivités. Projets, a fait observer le wali, qui ne doivent pas constituer un fardeau pour la trésorerie de l'Etat, que ce soit en termes de réalisation, d'entretien ou d'exploitation.

R. N./APS

décret présidentiel en mars 2006. Dans ce cadre, le ministère de la Santé a inscrit la lutte contre le tabagisme comme axe stratégique du plan national multisectoriel de lutte contre les maladies non transmissibles. La stratégie ne concerne pas seulement les professionnels du secteur de la santé mais implique également tous les autres départements ministériels partenaires, la société civile et les médias. Il a expliqué que le tabagisme représentait, en effet, une véritable menace pour la santé publique. Face à ce défi, le ministre de la Santé a souligné l'engagement des autres départements ministériels, dans le cadre des activités de la commission nationale de prévention et de sensibilisation au danger du tabac, à mener des actions de sensibilisation pour le respect des dispositions réglementaires de lutte contre le tabagisme dans les lieux publics. Il a en outre estimé que la réussite de la stratégie nationale antitabac dépend en premier lieu de la mobilisation de tous les acteurs sociaux. Soulignant l'importance des consultations d'aide aux sevrages tabagiques, le premier responsable du secteur de la



santé en Algérie a annoncé la création, à travers le territoire national, de 53 unités de sevrage tabagique qui seront donc dotées des équipements nécessaires acquis sur le fonds d'urgences alimenté par la taxe sur le tabac. Le ministre a souligné, estimant que l'Algérie est exposée au danger du tabagisme, que l'enquête réalisée par le ministère

a fait ressortir que le taux de consommation du tabac chez la catégorie d'âge de 15-75 ans était de 15,3% et de 8,8% chez les jeunes âges entre 13 et 15 ans. Il a rappelé l'initiative de création de «l'hôpital sans tabac» par la signature d'une charte à l'occasion de célébration de la Journée mondiale antitabac le 31 mai 2015 à Oran, soulignant que

cette initiative nécessitait l'implication de tous pour permettre à toutes les structures sanitaires de mener des actions d'information et de communication en direction du personnel de la santé, des patients et des visiteurs. En outre, il a appelé à renforcer la législation relative à la lutte contre le tabagisme et à veiller à sa stricte application.

T. K.

- Accord avec Imetal pour un transfert de l'actionnariat à la partie algérienne -

ArcelorMittal redevient groupe algérien

Le groupe sidérurgique international ArcelorMittal et le groupe public algérien «Industries métallurgiques et sidérurgiques» (Imetal) ont défini un schéma d'accord pour la restructuration de l'actionnariat des 3 sociétés ArcelorMittal Algérie, ArcelorMittal Pipes and Tubes Algeria et ArcelorMittal Tebessa, a indiqué hier le ministère de l'Industrie et des Mines.

Cette restructuration «s'inscrit dans le cadre de la volonté du gouvernement algérien d'assurer la promotion et le développement de l'industrie sidérurgique nationale et de contribuer positivement à son objectif de promouvoir l'autosuffisance en acier», explique le ministère dans un communiqué qui note que cette reconfiguration s'inscrit également dans le cadre de l'optimisation du portefeuille d'actifs d'ArcelorMittal.

Dans cette configuration, ArcelorMittal transférera ses participations minoritaires dans les deux sociétés ArcelorMittal Algérie (AMA) et ArcelorMittal Tebessa (AMT) ainsi que sa participation majoritaire dans ArcelorMittal Pipes and Tubes Algeria

(AMPTA) à la partie algérienne qui contrôlera, de ce fait, pleinement ces sociétés.

En outre, ArcelorMittal va poursuivre son assistance technique pour réussir le plan de développement du complexe d'El Hadjar.

Les parties visent à finaliser cet accord dans les prochaines semaines, indique le communiqué qui précise que cet accord vient renforcer le plan de développement des trois plateformes industrielles : complexe El Hadjar, la tuberie et l'exploitation minière à Tebessa et leur pérennité sur le long terme.

«Nous sommes satisfaits de cet accord conclu avec le gouvernement algérien avec qui nous entretenons d'excellents rapports de collaboration. Cet accord permet à ArcelorMittal Algérie, ArcelorMittal Pipes and Tubes Algeria et ArcelorMittal Tebessa de jouer un rôle-clé dans le développement de l'industrie sidérurgique et minière. Nous sommes heureux de pouvoir soutenir le gouvernement algérien à réaliser ce plan dans l'intérêt de la société et du pays», a déclaré Davinder Chugh, membre de la direction générale du Groupe ArcelorMittal et directeur

Monde ACIS. Pour sa part, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouhouareb, a affirmé à cette occasion que «cet accord permettra à la partie algérienne d'avoir le contrôle total des 3 sociétés AMA, AMPTA et AMT. Ce qui facilitera la prise de décision et la mobilisation des moyens, notamment financiers, pour assurer le succès de l'opération de revamping des installations industrielles et leur redémarrage dans de bonnes conditions».

Selon le ministre, cet accord permettra également de «stabiliser le climat social au niveau de ces 3 sociétés, pour améliorer leur rentabilité et préserver les emplois».

Par ailleurs, les deux parties ont convenu de poursuivre leur collaboration en vue d'assurer la réussite des plans de développement des 3 sociétés AMA, AMPTA et AMT.

Le groupe public Imetal devra annoncer, d'ici à décembre prochain, la dénomination de la nouvelle entreprise sidérurgique dont l'Algérie détiendra la totalité des parts.

Salah B.

Céréaliculture

Coup d'envoi des labours-semailles

La campagne labours-semailles, dont le coup d'envoi a été donné hier dans une exploitation de Sedrata, cible, cette saison à Souk Ahras, une superficie de 132 000 hectares.

Plus de la moitié de cette surface (70 000 hectares) est consacrée à la culture du blé dur, selon des explications fournies par des responsables de la direction des services agricoles (DSA) lors du lancement de la campagne en

présence du wali, Abdelghani Filali. Une superficie de 9 000 hectares a par ailleurs été réservée à la production des semences, a précisé le directeur des services agricoles, Abderrahmane Mansouri, soulignant que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette campagne. Il a également fait savoir que 150 000 quintaux de semences ont été mis à la

disposition des céréaliculteurs par la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), dont 2 100 quintaux déjà livrés. La CCLS dispose également un stock de 35 000 quintaux d'engrais azotés et phosphatés, selon M. Mansouri qui a d'autre part noté qu'à la fin du mois de septembre, 156 dossiers pour l'attribution de crédits R'fig ont été déposés auprès du guichet unique de la BADR dans les communes de M'daourouch,

Souk Ahras et Sedrata. Des campagnes de sensibilisation à l'importance du désherbage et de la prévention contre les différents parasites affectant les champs de blé ont été organisées dans la wilaya de Souk Ahras, où les responsables du secteur agricole escamptent une production céréalière «bien meilleure que celle de la saison précédente» (1,2 million de quintaux).

Ghani Y.

Importations sur les huit premiers mois

Baisse de la facture des matériaux de construction

■ Les quantités importées ont légèrement reculé en s'établissant à 7,29 millions de tonnes contre 7,47 millions de tonnes (-3,8%), soit une baisse de moindre ampleur par rapport à celle du montant.

Par Hamid K.

La facture d'importation des matériaux de construction s'est établie à 1,7 milliard de dollars (md usd) sur les huit premiers mois de 2015, contre 2,38 mds usd à la même période de 2014, en baisse de 28,66%, a appris hier l'APS auprès des Douanes algériennes.

Mais les quantités importées ont légèrement reculé en s'établissant à 7,29 millions de tonnes contre 7,47 millions de tonnes (-3,8%), soit une baisse de moindre ampleur par rapport à celle du montant. La baisse du montant des importations en valeur a continué à toucher l'ensemble de la composante des importations de ces matériaux : ciments, bois, produits en céramique, fer et acier, note encore la même source. Ainsi, la facture des importations des ciments (portland, alumineux, hydraulique...) a atteint 326,36 millions usd contre 394,87 millions usd (-17,35%) en dépit d'une hausse des quantités importées, note le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). En effet, les quantités des ciments importées ont enregistré une augmentation de 3,6% pour totaliser 4,461 millions de tonnes contre 4,306 millions de tonnes.

Les importations du bois ont



Ph. J.D.R.

reculé en valeur et en quantités : la facture est passée à 431,1 millions usd (937 269 tonnes) contre 595,45 millions usd (1,05 millions de tonnes), soit des baisses de -27,60% en valeur et de 10,71% en volume. Les importations de fer et d'acier ont enregistré également un important recul en se chiffrant à 911,13

millions usd contre près de 1,34 milliard usd (-31,90%). Les quantités importées ont chuté de 10,27%, passant à 1,86 million de tonnes contre 2,073 millions de tonnes. La baisse de la facture du fer et de l'acier s'explique essentiellement par une chute des prix mondiaux de ces produits puisque ce secteur enre-

gistre une surabondance de l'offre mondiale couplée à une baisse de la demande chinoise. Concernant les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires), elles ont connu une baisse plus prononcée en valeur (-41,78%) pour atteindre 33,76 millions usd (36.128 tonnes)

contre plus de 58 millions usd (40.018 tonnes). En somme, cette tendance baissière de la facture des importations des matériaux de construction, entamée depuis le début de l'année 2015, s'explique essentiellement par la baisse des cours mondiaux de ces produits ainsi que par le fait que les pouvoirs publics encouragent l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement afin d'encourager la production nationale et de freiner l'accroissement des importations. Les promoteurs, chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, ont été interdits, depuis la fin 2014, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale. En 2014, les importations des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%).

H. K./APS

Oran

Le premier oléoduc d'Algérie sera réhabilité

L'Entreprise nationale de canalisations (Enac), filiale de Sonatrach, vient de signer, avec la division de Transport par canalisations (TRC) de Sonatrach, un contrat pour la réhabilitation du premier oléoduc d'Algérie (OB1) qui relie Haoud El Hamra à Béjaïa, a-t-on appris, hier, du président-directeur général de cette entreprise.

«Construit en 1956 et mis en service depuis les années 60, l'OB1 nécessite aujourd'hui une réhabilitation partielle», a déclaré à l'APS Arbi Bey, en marge de l'Exposciences 2, organisée dans le cadre des 10^{es} Journées scientifiques et techniques de la Sonatrach, ouvertes lundi. Le contrat signé avec la division TRC prévoit la réhabili-

tion de 220 kilomètres de cet oléoduc, a-t-il indiqué. Actuellement, l'Enac est sur plusieurs projets. Elle vient d'achever le grand projet d'un gazoduc (GR5) de 48 pouces de diamètre, allant de Reggane (Adrar) vers Hassi R'mel, dans le cadre d'un groupement de sociétés nationales dont Cosider, GTP, GCB et l'Enac à laquelle une partie de 224 km a été confiée, a-t-il fait savoir par ailleurs. L'Enac a aussi son actif des projets avec Sonelgaz, participant à la réalisation du programme national Gaz (PNG), lancé par le président de la République en 2004. Elle est également partenaire avec Natfal dans la réalisation des alimentations à partir de Skikda, d'un parc de stockage de carburant

à Berrahal (Annaba) et d'une grande ligne de 16 pouces à partir de Skikda-Khroub-Ei Eulma pour l'alimentation de l'est algérien en carburant, afin de pallier les problèmes de pénurie qui surviennent chaque hiver dans cette région, a-t-il encore signalé. Pour ce qui est de la formation, M. Bey a estimé qu'elle demeure «impérative» pour tout le personnel, principalement en cette période où l'entreprise travaille sur de grands projets. «Nous avons fait appel aux anciens cadres pour former la relève sur le tas et nous formons des jeunes et des chefs de projets, notamment dans le domaine des systèmes de management intégré (SMI)», a-t-il déclaré.

R.R.

Hydrocarbures

Débat à Oran autour des technologies d'exploration et de production

Les nouvelles technologies d'exploration et de production des hydrocarbures ont été mardi à Oran au centre d'un débat lors d'une table ronde organisée dans le cadre des 10^{es} Journées scientifiques et techniques (JST) de Sonatrach. Le conseiller du ministre de l'Energie, Hamel Mohamed, a affirmé que «la technologie est au cœur de l'industrie pétrolière», soulignant que les techniques et technologies utilisées dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures permettent de récupérer davantage de pétrole. Il a indiqué également que les

technologies sont multiples et concernent, entre autres, les moyens de visualisation des sous-sols, les simulations de production et la gestion optimale des gisements. Un panel d'experts spécialisés dans l'exploration et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures a abordé, lors de cette rencontre, trois axes principaux de l'exploration et l'exploitation des gisements, traitant notamment des méthodes d'utilisation des techniques et technologies dans le domaine de l'énergie, des améliorations en matière de détection, d'exploration et d'exploita-

tion des gisements et des ressources humaines utilisant ces outils. Plusieurs exemples ont été présentés sur l'utilisation des différentes technologies au niveau des différents gisements du pays dont ceux de Hassi R'mel, Hassi Messaoud et Hassi Berkine. Les spécialistes ont, au passage, abordé les adaptations des paramètres sismiques dans la recherche de gisements et la conception de nouveaux programmes sismiques, notamment 3D et 4D. Ils ont aussi abordé certains types de transfert de technologie et de savoir-faire dans le cadre de partenariat, par-

ticulièrement dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation des gisements pétroliers et gaziers, plaidant pour la nécessité d'établir une feuille de route dans le court, moyen et long terme, dans le cadre des partenariats avec les compagnies étrangères. Cette rencontre a été organisée dans le cadre des 10^{es} Journées scientifiques et techniques (JST) de Sonatrach, qui se tiennent du 5 au 8 octobre au Centre des conventions d'Oran (CCO) sous le thème «La technologie, une réponse aux défis énergétiques d'aujourd'hui et de demain».

Daili T.

Emprunt obligataire La Société nationale de leasing lève 2 milliards DA

LA SOCIÉTÉ nationale de leasing (SNL) a levé, mardi dernier, un emprunt obligataire institutionnel d'un montant de deux milliards de dinars, a indiqué hier à l'APS le directeur général de cet établissement financier, Samir Medjkane. Cet emprunt a été souscrit entièrement par des banques et des compagnies d'assurances publiques (BDL, BNA, CPA, BEA, CNEP, BADR, SAA et CAAT). La demande globale sur le titre SNL a été arrêtée à 3,92 milliards de dinars, soit un taux de participation de 196% : «Ce qui est très appréciable en comparant avec les précédents emprunts obligataires institutionnels», observe le même responsable. Selon lui, cette opération est destinée exclusivement au financement des opérations de crédit-bail mobilier et immobilier à usage professionnel. Réalisé avec le concours de la Banque de développement local (BDL), en qualité de chef de file, et la Banque nationale d'Algérie (BNA) comme co-chef de file, cet emprunt est remboursable sur cinq ans pour un rendement de 3,5%. Opérationnelle depuis 2011, la SNL ambitionne de devenir «un acteur majeur dans le financement des investissements productifs, un des supports de développement des PME/PMI en Algérie, et de contribuer à la création de l'emploi, de la richesse et à la diversification de l'économie nationale», explique-t-il. R. E.

—Mauvaises conditions de travail au lycée El-Hammadia/ Béjaïa—

Les enseignants protestent devant le siège de la wilaya

■ Après avoir organisé un rassemblement de protestation devant le siège de la direction de l'éducation il y a 15 jours environ, les enseignants du lycée mixte El-Hammadia du centre ville de Béjaïa ont observé, avant-hier, un rassemblement devant le siège de la wilaya sous la houlette du Cnapest.

Par Hocine Cherfa

Une délégation d'enseignants a été reçue par le chef de cabinet du wali qui les a rassurés sur la prise en charge de leurs revendications par la DE. Une réunion mixte est fixée pour dimanche prochain à ce propos. Une plateforme de revendications a été remise au responsable. Celle-ci comprend plus d'une dizaine de points liés à l'amélioration des conditions de scolarité et de travail des personnels de l'établissement et des lycéens, notamment sur les plans pédagogique, matériel, etc.

Ce lycée est le plus grand de la wilaya, il accueille cette année près de 2 000 élèves. Pour Hamid Bouhadad, coordinateur de la section syndicale du

Cnapest du lycée, «chaque rentrée scolaire ne diffère en rien de la précédente car les problèmes sont toujours les mêmes en dépit des promesses faites par la tutelle». Les mécontents n'ont pas manqué de relever dans leur document «l'absence d'une salle adéquate pour les 118 professeurs du lycée, d'un bloc sanitaire dont la fiche technique avait été élaborée il y a quelques années mais est restée sans suite à ce jour, des laboratoires adéquats étant donné que les murs et toitures de ceux existants déjà sont fissurés depuis le séisme de 2012, le manque de tableaux et de chaises dans les salles de cours, etc.». Sur le plan du personnel administratif, ils relèvent «le manque d'adjoints d'éducation depuis le départ à la retraite d'un bon nombre d'entre



eux, l'absence d'un censeur, d'enseignants, etc.». Le lycée est dépourvu d'une salle de sport pour les lycéens qui n'ont pas pratiqué le sport depuis six ans. «La situation est critique et nous voulons tirer la sonnette d'alarme encore fois et attirer l'attention des responsables concernés qui restent sourds à nos appels et qui ont totalement délaissé ce quatrième plus grand établissement à l'échelle nationale», ajoute notre interlocuteur. «Nous avons fait en sorte d'éviter une grève pour ne pas perturber la

scolarité des élèves, mais il semble que celle-ci est inévitable», dira M. Bouhadad. Et d'ajouter : «Nous irons vers une grève si les responsables concernés continuent à opposer le silence à nos cris de détresse», menace-t-il, qualifiant la situation de «critique depuis de longues années au point où les conditions de travail sont devenues très difficiles». A noter que le coordinateur du Cnapest semblait rassuré et optimiste au sortir de la réunion avec le chef de cabinet du wali. **H. Ch.**

Bou Ismail

Première conférence internationale sur les technologies propres du froid

LES TECHNOLOGIES propres du froid sont au centre de la première conférence internationale abritée mardi par l'Unité de développement des équipements solaires (UDES) de Bou Ismail, avec la participation d'experts et chercheurs des deux rives de la Méditerranée.

La rencontre réunissant, outre des universités et centres de recherches algériens, des experts français, espagnols et suisses, se propose d'examiner les nouveaux systèmes et technologies du froid (réfrigération, climatisation et ventilation), et leur impact direct sur l'environnement, a déclaré à l'APS le président de cette conférence, le chercheur Mohamed Abbas.

Les participants aborderont, également, les «nouvelles technologies de froid utilisées dans les constructions» et le «rôle des énergies propres dans la réduction de la facture énergétique, notamment la consommation d'électricité, en perpétuelle hausse, en saison estivale, dans les régions chaudes», a-t-il ajouté.

M. Abbas a souligné que les derniers chiffres rendus publics par le ministère de l'Energie relèvent une hausse de 14%, dans la consommation d'électricité comparativement aux années écoulées.

Pour sa part, le directeur de l'UDES, D' Bouzidi, a souligné l'intérêt de cette première conférence du genre en Algérie, marquée par la présence de chercheurs espagnols, français et suisses, considérant qu'elle fait office d'«espace de rencontre entre les experts d'Afrique du Nord et de la Méditerranée en vue d'un échange d'expertises et l'exposition des dernières nouveautés dans les domaines du froid et des énergies propres».

R.R.

Deux nouvelles spécialités ouvertes au centre universitaire

DEUX NOUVELLES spécialités dans les filières des mathématiques et de l'informatique sont ouvertes au centre universitaire de Tindouf au titre de l'actuelle saison universitaire, a-t-on appris hier auprès du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Les préparatifs inhérents à l'encadrement pédagogique et à l'équipement des structures devant accueillir une centaine d'étudiants déjà inscrits dans chaque spécialité ont été entamés, a indiqué le recteur Abdelhamid Touhami, signalant que cette initiative contribuera à réduire les difficultés de déplacement des étudiants de la région vers d'autres wilayas.

L'actuelle année universitaire sera marquée également par l'organisation d'un concours pour l'enseignement en graduation Master dans trois spécialités, à savoir sciences de la terre et de l'univers, droit et sciences économiques, sciences commerciales et gestion, sachant que l'opération de traitement des dossiers a été achevée et les étudiants sélectionnés sont en voie d'accomplir leurs inscriptions finales pour entamer les études, a-t-il ajouté.

Des efforts sont déployés pour prendre en charge la majorité des demandes malgré les difficultés enregistrées en matière d'encadrement et de capacité d'accueil, dont 100 places pédagogiques sont disponibles dans chaque spécialité, a-t-il assuré. Le centre universitaire de Tindouf, qui dispose d'une capacité théorique de 2 000 places pédagogiques, a accueilli cette année près de 800 étudiants, ce qui représente un chiffre «important» comparativement aux années précédentes où le nombre global n'a pas dépassé les 450 étudiants répartis sur l'ensemble des spécialités. **N.T.**

Plus de 400 postes d'emploi créés depuis janvier

Pas moins de 420 postes d'emploi ont été créés à travers les six communes de la wilaya de Illizi depuis le début de l'année en cours dans le cadre du programme «Blanche Algérie», a-t-on appris mardi des responsables de la direction de l'action sociale (DAS).

Il s'agit d'une soixantaine de chantiers notifiés au titre du même programme qui ont été répartis entre les communes de la wilaya selon les besoins exprimés par chaque collectivité locale, a indiqué le directeur du secteur, Aoudane Mohamed Ali.

Le grand nombre de ces chantiers est revenu à la commune de Djanet avec 21 chantiers, contre 18 pour la commune d'Illizi, 10 autres au profit des jeunes de Bordj El Haoues et 4 chantiers pour In Amenas, a

détaillé la même source. Ces opérations ont «significativement» contribué à l'amélioration de l'hygiène et de la propreté de l'environnement et des espaces verts de l'ensemble des communes, en prenant en compte la directive du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales concernant la réhabilitation et l'embellissement des villes, a ajouté le même responsable. Les responsables du secteur de l'action sociale de la wilaya accordent un intérêt «particulier» à ce programme, qui offre des postes d'emploi au profit des jeunes de la région et contribue également à la préservation de l'environnement des villes.

Le même secteur a bénéficié durant l'année 2014 d'un nombre similaire de chantiers, a-t-on rappelé.

Salim L./APS

Ouargla

2 250 aides à l'habitat rural accordées

Un nouveau quota de 2 255 aides à l'habitat rural a été accordé, dernièrement, à la wilaya de Ouargla pour l'année en cours, a-t-on appris des responsables locaux du secteur de l'Habitat.

Retenu dans le cadre de l'actuel plan quinquennal (2015-2019), ce premier quota contribuera à satisfaire la demande croissante sur la formule du logement rural, qui suscite, ces dernières années, un vif engouement des citoyens, a indiqué le directeur du secteur, Rachid M'hamdi.

Les services concernés de la direction de l'Habitat ont enregistré à ce jour plus de 13 316 dossiers de demande d'aide, déposés à leur niveau, dont 11 600 dos-

siers pour l'habitat rural individuel et 1 716 pour l'habitat rural groupé, a-t-il déclaré.

La réalisation du programme de l'habitat rural accordé à la wilaya de Ouargla, au titre des plans quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014, a enregistré un avancement physique estimé à 80%, selon le même responsable qui précise que 21 734 logements ruraux ont été réalisés, 4 533 sont en cours de construction et 1 128 non encore lancés, sur un total de 27 395 aides.

Diverses contraintes liées à cette formule d'habitat ont été relevées par la commission de l'urbanisme et de l'habitat de l'Assemblée populaire de la wilaya

(APW), lors de sa troisième session ordinaire, dont le retard enregistré en matière d'attribution du permis de construire et de délivrance d'actes de propriété aux bénéficiaires, notamment dans les communes de Ouargla, Rouissat, Hassi-Messaoud et Nezla.

Les membres de la commission ont mis l'accent, en outre, sur la nécessité de respecter les délais réglementaires concernant le versement de l'aide, à savoir 60% du montant sous forme d'avance à la présentation du permis de construire et 40% sur la base de l'avancement des travaux attestant de l'achèvement des gros œuvres.

Lamine D/APS



Coopération

Messahel en visite officielle en Tunisie

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, effectue les 7 et 8 octobre une visite officielle en Tunisie.

Par Mondji T./APS

M. Messahel président de la délégation algérienne participant aux travaux de la 18^e session du Comité de suivi de la coopération algéro-tunisienne, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette session s'inscrit dans le cadre de la préparation de la grande commission mixte prévue à Alger les 25 et 26 octobre sous la co-présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le Chef du gouvernement tunisien, Habib Essid.

Les participants aux travaux de la 18^e session du comité de suivi de la coopération algéro-tunisienne, qui s'articulent sur le renforcement de la coordination bilatérale et l'évaluation des relations de coopération bilatérale, passeront en revue les réalisations accomplies dans les secteurs de l'Energie, des Transports, du Commerce, des Finances, de l'Enseignement supérieur et du Tourisme et met-

tront en place de nouvelles approches des axes de la future coopération stratégique bilatérale, a indiqué la même source.

Cette rencontre constitue «une occasion pour finaliser plusieurs conventions et programmes exécutifs dans différents secteurs à l'instar de la justice, de l'industrie, des transports, de la santé, du tourisme et de la formation professionnelle».

Durant cette visite, M. Messahel rencontrera les hauts responsables tunisiens pour discuter des questions d'intérêt commun, notamment celles relatives aux voies de renforcement de la coordination sécuritaire bilatérale pour lutter contre le terrorisme et sécuriser les frontières communes.

Ces rencontres permettront d'affirmer l'appui du processus du dialogue politique libyen parainé par l'ONU visant à former un gouvernement d'union nationale et évaluer les développements dans la région du Moyen-Orient et le monde arabe en général.



Ph: DR

Début des travaux de la 18^e session du Comité de suivi algéro-tunisien

Les travaux de la 18^e session du Comité de suivi algéro-tunisien ont débuté mardi à Tunis, en préparation de la réunion de la grande commission mixte de la coopération bilatérale prévue les 25 et 26 octobre en cours à Alger.

Les réunions du Comité de suivi qui s'étaleront jusqu'au 8 octobre débattront des projets de conventions et programmes d'action dans différents secteurs et s'achèveront par la tenue d'une réunion aujourd'hui sous la présidence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, et le secrétaire d'Etat tunisien chargé des Affaires arabes et africaines,

Touhami Labidi. La délégation algérienne est composée de représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Finances, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que du directeur général des Douanes.

M. T./APS

Sahara occidental

L'UE «suit de près» la situation des droits de l'homme

L'Union européenne (UE) dit suivre de près la situation des droits de l'homme au Sahara occidental et au Maroc, notamment le cas spécifique de Takbar Hadi qui avait observé une grève de la faim, pour protester contre l'assassinat de son fils, en février 2015, par des colons marocains.

L'UE a déclaré avoir «pris acte» des violations des droits de l'homme au Sahara occidental et au Maroc, notamment le cas de Takbar Hadi, une mère sahraouie ayant fait une grève de la faim devant le consulat du Maroc à Las Palmas de Gran Canarias, en Espagne, pour réclamer la dépouille de son fils

Mohamed Lamine Haidala, assassiné il y a près de 10 mois par des colons marocains.

Interpellé par Fernando Maura Barandiaran, député européen du Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, un des vice-présidents de l'UE, a répondu que «le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) est en contact direct avec le Conseil national marocain des droits de l'Homme (CNDH) pour élucider le meurtre de Mohamed Lamin Haidala dont la dépouille n'est toujours pas remise aux siens». «Les droits humains sont régulièrement examinés dans le cadre de notre

dialogue politique avec les autorités marocaines concernant en particulier les droits humains, et ce, par le biais de la délégation de l'UE à Rabat, qui est en contact avec des organisations de la société civile locales, des défenseurs des droits de l'homme (CNDH) et la délégation interministérielle des droits de l'homme (DIDH)», a ajouté le responsable de l'UE.

«Le corps de Haidala a disparu lorsque sa famille avait demandé une autopsie afin de clarifier les circonstances de sa mort», a regretté le député européen dans sa question adressée aux instances de l'UE.

«C'est n'est pas la première fois qu'un tel incident se produit au Maroc et au Sahara occidental», a-t-il affirmé, citant l'exemple de Saïd Dambar, un autre jeune homme assassiné à Laâyoune en 2010.

Sa famille, d'après le député, avait également combattu pour obtenir la libération de son corps retenu à la morgue dans un hôpital au Maroc pendant 17 mois après sa mort.

«Le but de refuser la remise du corps à ses proches est de dissuader d'autres familles sahraouies d'exercer leurs droits d'obtenir la vérité», a-t-il affirmé.

Hatem L.

Dialogue interlibyen

L'UE appelle à la mise en place d'un gouvernement d'Union nationale

La mise en place d'un gouvernement d'Union nationale en Libye est essentielle pour relever les défis actuels auxquels fait face le pays, a affirmé mardi le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini.

«Il est essentiel qu'un gouvernement d'Union nationale soit établi pour que les autorités libyennes puissent relever les défis les plus pressants», a indiqué M^{me} Mogherini, qui répondait au nom de la Commission européenne, à des questions devant le Parlement européen.

L'UE soutient «politiquement, logiquement et financièrement

le processus du dialogue politique libyen», entamé en janvier 2015 sous l'égide du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, a ajouté la vice-présidente de la Commission européenne et Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité.

M^{me} Mogherini a noté que la constitution d'un gouvernement d'union nationale et l'amélioration de la situation sécuritaire devraient permettre à l'UE de reprendre ses activités de coopération en Libye qui ont été suspendues à l'été 2014.

«La priorité pour l'UE est de soutenir le renforcement de la paix et des capacités des institutions ainsi que des autorités nationales et locales», a-t-elle fait savoir, relevant que l'UE va poursuivre son soutien à la Mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul) et intensifier ses programmes en faveur d'«une société civile plus dynamique et un rôle accru des femmes en Libye».

Jusqu'ici, les parties au dialogue interlibyen n'ont pas pu parvenir à un accord final pour mettre un terme à un conflit de quatre ans. Plusieurs projets d'accord avaient été élaborés

après d'après négociations menées dans plusieurs pays, dont l'Algérie.

Toutefois les projets d'accord faisaient toujours objet de critiques au sein d'une partie ou une autre.

Le dernier, celui du 21 septembre, semble connaître le même sort que les précédents. Mais la médiation internationale a souligné qu'il n'y aura plus d'autres projets d'accord, présentant les parties antagonistes à le signer avant le 20 octobre courant.

Les parties libyennes devaient notamment, à travers un dialogue inclusif, trouver un

accord sur la composante d'un gouvernement d'Union nationale, les mesures sécuritaires, un cessez-le-feu durable, la mise en place des institutions de l'Etat ainsi que la lutte contre le terrorisme.

En proie au chaos depuis la chute de l'ancien régime de Maâmmar Kaddafi en 2011, la Libye est livrée aux milices et compte deux pouvoirs rivaux, avec un Parlement basé dans la capitale Tripoli aux mains d'une coalition de milices, Fajr Libya, et un autre à Tobrouk (est), reconnu par la communauté internationale.

H.L.

Afghanistan

MSF veut une enquête internationale sur le bombardement à Kunduz

■ Médecins sans Frontières (MSF) a réclamé hier une enquête internationale sur le bombardement américain de son hôpital de Kunduz, fatal à 22 personnes, malgré l'admission d'une frappe «par erreur» et ne respectant pas les règles d'engagement par le commandant de l'Otan en Afghanistan.

Par Ali O.



Ph. > D. R.

Trois enquêtes, une américaine, une afghane et une de l'Otan, ont déjà été diligentes sur cette affaire, mais MSF, qui s'est empressée d'accueillir le vocable de «crime de guerre» à la tragédie, a soutenu hier «ne pas faire confiance à une enquête militaire interne».

Sa présidente, Joanne Liu, a réclamé une «commission inter-

nationale humanitaire pour établir les faits» qui ont mené à la mort de 12 employés de l'ONG et 10 patients, et à la destruction du bâtiment principal de l'hôpital de Kunduz, un établissement vital pour les civils pris dans le feu des combats entre l'armée afghane et les rebelles talibans.

«Cela n'a pas été uniquement une attaque contre notre hôpital. Cela a été une attaque contre les

conventions de Genève. Nous ne saurions le tolérer», a affirmé M^{me} Liu en appelant aux règles du droit humanitaire en temps de guerre.

Or MSF réfute le terme d'«erreur» par lequel le général américain John Campbell, commandant des 13 000 soldats étrangers encore déployés en Afghanistan, a qualifié mardi la frappe face aux élus américains. Mais selon Mego Terzian, président de MSF France, ce bombardement «n'était malheureusement pas une erreur».

Selon le *New York Times*, qui citait hier son entourage, le général Campbell estime désormais que les forces spéciales

américaines «n'ont pas respecté» la marche à suivre avant de procéder au bombardement samedi de l'hôpital de MSF à Kunduz, dans le nord de l'Afghanistan.

Un bombardement est légitime pour «éliminer des terroristes, protéger des soldats américains en difficulté et soutenir les troupes afghanes», explique le quotidien. Or la frappe de Kunduz «n'entraîne très probablement dans aucune de ces catégories», juge le général Campbell, dont les propos en privé ont été rapportés au quotidien par son entourage.

Pis, les soldats américains qui ont procédé à la frappe «ne voyaient pas la cible» que leurs

homologues afghans leur demandaient de viser, selon la même source.

Pour se justifier, l'armée afghane a argué que des rebelles talibans se trouvaient à l'intérieur de l'établissement d'où ils leur tiraient dessus dans le cadre d'âpres combats la semaine dernière pour le contrôle de cette ville stratégique du nord afghan, près de la frontière du Tadjikistan.

Aujourd'hui, «la plus grande partie» de Kunduz est sous le contrôle des forces afghanes, selon le général Campbell. Mais le fait que les talibans aient réussi à s'emparer de la ville, même brièvement, a démontré que les forces afghanes n'étaient pas encore prêtes à tenir leur terrain face aux talibans.

Reconnaissant la situation, le général a indiqué qu'il proposait de muscler le dispositif militaire américain après 2016.

Pour l'instant, les États-Unis ne prévoient de maintenir en Afghanistan qu'une force résiduelle d'un millier de soldats, contre 9 800 en ce moment. Cette force serait concentrée à l'ambassade à Kaboul. Selon le *Washington Post*, le général Campbell a présenté cinq options, d'une présence résiduelle à une force de 7 000 hommes après 2016.

En quatorze ans de présence en Afghanistan, Washington a dépensé quelque 60 milliards de dollars pour constituer une armée nationale afghane. Malgré ces efforts, cette armée «ne possède pas la capacité de combat et les forces pour protéger toutes les régions du pays», a souligné le général Campbell. A. O.



Points chauds Conditions

Par Fouzia Mahmoudi

Celui qui quelques mois seulement avant les élections législatives israéliennes assurait que s'il était réélu à son poste de Premier ministre il abandonnerait définitivement les négociations en vue de la création d'un État Palestinien, pose aujourd'hui ses conditions pour qu'un tel État voit finalement le jour. En effet, Benjamin Netanyahu a, malgré les événements de Jérusalem, assuré qu'il souhaitait qu'un accord durable et satisfaisant soit enfin trouvé avec l'AP, assurant même qu'il était prêt à accepter, sous conditions, la création d'un État palestinien. «Je reste attaché à l'idée que le seul moyen de parvenir à une paix durable passe par le concept de deux États pour deux peuples», a assuré le Chef du gouvernement hébreu. Il a toutefois souligné que cet État palestinien devait être «démilitarisé» et «reconnaître l'État juif d'Israël». Il a de nouveau démenti avoir enterré la création d'un État palestinien indépendant pendant la campagne électorale pour les législatives israéliennes du 17 mars et a expliqué qu'il avait seulement constaté qu'à l'époque les «conditions actuelles pour la création d'un État palestinien n'étaient pas réunies». Selon lui, une de ces conditions passe par «l'arrêt par les Palestiniens de leurs tentatives d'isoler et de délégitimer Israël sur la scène internationale», allusion notamment à la demande des Palestiniens de suspendre la Fédération israélienne de la Fifa. Après sa victoire aux législatives, Benjamin Netanyahu a plusieurs fois affirmé qu'il ne s'était jamais rétracté du discours de 2009 dans lequel il a endossé pour la première fois publiquement l'idée d'un État palestinien coexistant avec Israël. «Le problème, ce ne sont pas les colonies israéliennes ou les frontières», a aussi affirmé le Premier ministre israélien. «La question n'est pas quelle est la frontière, mais quels sont les arrangements de sécurité au-delà de cette frontière dans un futur État palestinien», a-t-il expliqué. Ainsi, comme toujours il semblerait que les conditions des Israéliens soient les seules vraiment prises en compte par les Occidentaux qui ne se sentent pas plus pressés que cela de résoudre les conditions de vie abominables de millions de Palestiniens qui attendent désespérément de pouvoir vivre enfin dans leur propre État. Surtout, les crimes de l'armée israélienne semblent être totalement passés sous silence et n'ont aucun poids dans le dialogue pour la création d'un État que les dirigeants hébreux ne prétendent soutenir que pour ne pas se mettre à dos des Occidentaux trop contents de pouvoir se féliciter d'avoir réussi à amener les Israéliens à la table des négociations. F. M.

Yémen

La coalition arabe a un nouvel ennemi, l'EI

Les attaques revendiquées par le groupe État islamique (EI) contre le gouvernement yéménite et la coalition arabe illustrent la montée en puissance du réseau jihadiste et compliquent encore plus la tâche de l'Arabie saoudite et de ses alliés, selon des experts.

L'EI a provoqué la surprise en signant ses premières attaques meurtrières mardi à Aden, dans le sud du Yémen, chasse gardée d'Al-Qaïda, et en ciblant pour la première fois le gouvernement et des troupes de la coalition anti-rebelles sous commandement saoudien.

Le groupe, très actif en Syrie et en Irak, a ainsi franchi une étape significative dans ses opérations au Yémen où l'Arabie, déjà empêtrée dans un conflit sans fin, se retrouve face à un nouvel ennemi.

«Daech (EI) essaie d'élargir son espace au Yémen en se posant ostensiblement comme un adversaire de la coalition qui combat depuis mars des rebelles chiites Houthis accusés de liens avec l'Iran», explique Jean-Pierre Filiu, spécialiste de l'Islam contemporain et professeur à l'École des affaires internationales à Paris.

Plus de 15 personnes ont été tuées dans les deux attentats suicide perpétrés mardi par l'EI contre le siège du gouvernement installé provisoirement dans un hôtel d'Aden et les deux autres contre des sites militaires de la coalition.

Cette opération spectaculaire permet à l'EI de «se démarquer une fois encore d'Al-Qaïda dans la Péninsule arabique (Aqpa), après s'en être distingué dans le sang des attentats contre des mosquées chiites», relève M. Filiu, en faisant référence à une série d'attaques suicide ayant fait des dizaines de morts depuis mars dans la capitale Sanaa. Enfin, souligne l'expert, «l'attaque contre l'hôtel du chef de gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale offre à Daech la posture "seul contre tous" que le mouvement (d'Abou Bakr) Al-Baghdadi privilégie sur ses différents théâtres», que ce soit en Syrie, en Irak, en Libye ou en Tunisie. Les spécialistes interrogés s'accordent à dire que les attaques de l'EI au Yémen compliquent davantage la tâche de la coalition qui, en dépit des raids aériens et de l'envoi de milliers de soldats, n'est pas parvenue à

faire plier les Houthis et leurs alliés, toujours maîtres du nord et de Sanaa. Le royaume saoudien est régulièrement critiqué par des ONG pour les nombreuses «bavures» que la coalition commet lors de ses frappes aériennes, qualifiées de «fuite en avant». Depuis mars, quelque 5 000 personnes ont été tuées et 25 000 blessées, dont de nombreux civils, selon l'ONU. Les attaques à Aden «provoqueront probablement des débats au sein de la coalition sur la stratégie à suivre», estime Jane Kinninmont, directrice adjointe du programme Moyen-Orient à l'Institut Chatham House de Londres.

Il faudra sans doute, selon elle, que l'Arabie et ses alliés «mettent davantage l'accent sur la nécessité non seulement d'affronter l'alliance» entre les Houthis et le camp de l'ex-président Ali Abdallah Saleh, «mais aussi de reconstruire l'État yéménite, ce qui, malheureusement, est plus facile à dire qu'à faire».

En attendant, ajoute-t-elle, la poursuite du conflit constitue un «terrain fertile de radicalisation», alors que l'EI est un phénomène «nouveau» au Yémen.



Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda)

Vingt pays présents à la grande fête de la bulle

■ Le Festival international de la bande dessinée d'Alger a été ouvert mardi en fin de journée offrant aux amoureux de la BD le plaisir de découvrir les dernières productions d'artistes internationaux. Cette édition qui se poursuit jusqu'au 10 du mois courant verra la participation de créateurs représentant 32 pays. Cette édition est organisée en l'honneur de l'art du «Manhwa» connu en Corée du Sud.

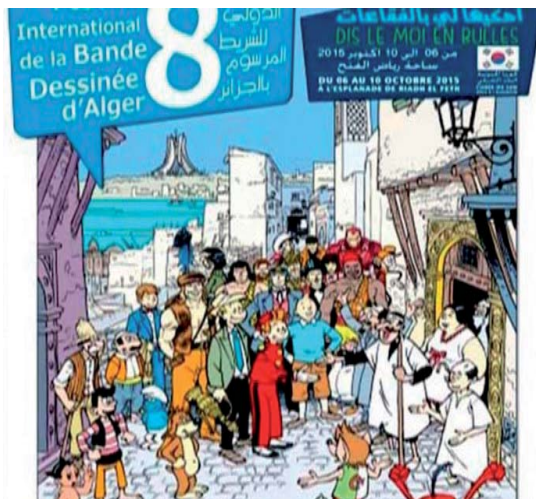
Par Abia Selles

Des créateurs de plus de trente pays sont depuis hier en Algérie pour participer au festival international de la bande dessinée d'Alger. Cette édition qui a choisi la Corée du Sud comme invitée d'honneur propose aux amoureux de la BD la découverte l'art du «Manhwa». La soirée inaugurale qui a connu une forte présence des amateurs et professionnels de la BD était une occasion pour rappeler la valeur culturelle de cet art.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Quld Ali, qui ont assisté à l'ouverture officielle du festival étaient ravis de voir de jeunes bédéistes prouver leur talent et donner «une vision algérienne»

de la bande dessinée. Cette 8^e édition du Fibda qui propose jusqu'au 10 octobre de découvrir l'art du «Manhwa», la bande dessinée sud-coréenne, à travers une exposition de reproductions de planches de quatorze dessinateurs de ce pays. Proche du manga japonais par la finesse de ses traits, le 9^e art sud-coréen tel que présenté au Fibda se distingue par son humour décalé et ses thématiques sociales et historiques.

Les organisateurs ont également choisi de mettre à l'honneur la Chine, la Russie et Cuba à travers des expositions, en plus de l'espace «L'Afrique en partage», regroupant des reproductions de planches de bédéistes du Sénégal ou encore du Congo. Côté algérien, le huitième Fibda rend hommage à



PH. / DR

travers une exposition au bédéiste Redouane Assari, membre de la première revue de BD algérienne à la fin des années 1960, «M'Quidech», et connu dans le milieu du neuvième art pour ses dessins de voitures.

Des planches originales et des reproductions de cinq autres «anciens» de la BD algérienne dont d'ex-membres de la rédaction de «M'Quidech», sont également exposées sous les chapiteaux installés sur l'esplanade de Riadh El Feth qui abrite le Fibda. Ces créateurs ont, par ailleurs, été distingués (Prix du patrimoine et Prix de la reconnaissance) lors de la cérémonie d'ouverture.

Cette ouverture a également été marquée par la projection d'un film d'animation 3D réalisé à l'occasion d'un atelier organisé par le Fibda du 18 août en 26 septembre 2015. Une quinzaine d'éditeurs algériens de bande dessinée participent à cette 8^e édition Fibda.

Théâtre

La pièce «El Hob El Mafkoud» en avant-première à Constantine

«El Hob El Mafkoud» (l'amour perdu), une nouvelle pièce du Théâtre national d'Alger (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, sera présentée jeudi en avant-première au théâtre régional de Constantine (TRC), a indiqué mardi son auteur,

Abdelkrim Gheribi. Cette œuvre d'une heure et demie, qui traite du retour de Massinissa à Cirta pour récupérer son royaume, sera présentée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a précisé M. Gheribi au

cours d'une conférence de presse organisée au TRC.

Il s'agit d'une fresque historique mise en scène par Ahmed Benaïssa et qui aborde des événements marquants de l'histoire de la Numidie et la place qu'occupait Cirta, a-t-il également indiqué, avant de promettre que l'œuvre réserve une «belle surprise» aux amateurs de théâtre et à tous les férus du 4^e art.

La scénographie est signée Abdelhalim Rahmouni et la musique Mohamed Zami, a encore fait savoir le conférencier, ajoutant que la pièce met

en scène 24 comédiens de différentes wilayas du pays dont Tlemcen, Oran, Tamanrasset, Tizi Ouzou, Béjaïa, Alger et Sidi Bel-Abbès.

Créé en 1963, le TNA prévoit la présentation de 3 œuvres dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe», dont deux pièces théâtrales et un spectacle chorégraphique prévu pour fin octobre en cours, a indiqué le responsable de la communication du TNA, Fethennour Braham.

F.H.

Festival d'Oran du film court 35 œuvres réceptionnées pour la deuxième édition

TRENTE-CINQ œuvres ont été réceptionnées dans le cadre de la 2^e édition du Festival d'Oran du film court incitant au bénévolat (FOFIB 2015), prévue les 23 et 24 octobre prochain, a-t-on appris mardi du collectif organisateur «Algériens Optimistes».

«Les candidatures émanent de jeunes cinéastes des quatre coins du pays ainsi que de la Tunisie», a précisé Réda Hadj-Sahraoui, membre du groupe initiateur, dans une déclaration à l'APS suite à la clôture de l'appel à participation.

«Un jury composé de spécialistes algériens et étrangers du 7^e Art s'attellera, dans une première étape, à sélectionner les 7 meilleurs films qui entreront en lice pour le Grand Prix du festival», a-t-il expliqué.

«Libérez votre créativité» est le slogan de cette nouvelle édition du FOFIB regroupant les jeunes cinéastes, amateurs et professionnels, autour de thématiques valorisant les comportements exemplaires et le civisme.

Le Grand Prix de la 1^{re} édition, tenue en août 2014, a été remporté par le jeune Mohammed Mhamdi de la wilaya de Tindouf, pour son court-métrage «Ana Mawjoud» (J'existe) en faveur de l'inclusion des personnes aux besoins spécifiques. L.B.

Oum El Bouaghi

Stage national sur l'évaluation des bibliothèques

Un stage national sur l'évaluation des bibliothèques destinées à la lecture publique s'est ouvert, mardi, à la salle de conférences de la bibliothèque Malek-Benabi d'Oum El Bouaghi, a-t-on constaté.

Des directeurs de bibliothèques venus de 25 wilayas du pays participent à cette formation de trois jours encadrée par des universitaires, officiellement ouverte lors d'une cérémonie présidée par le wali, Abdelhakim Chater.

Le rôle des bibliothèques en tant qu'espaces de diffusion du savoir reste «incontournable» en dépit des mutations imposées par les nouvelles techno-

logiques de l'information et de la communication, ont relevé les intervenants au cours de la séance d'ouverture.

Les travaux du stage se sont poursuivis à travers cinq ateliers consacrés aux évaluations des performances des bibliothèques et de leurs employés, l'évaluation des fonds documentaires et l'évaluation des services au sein des espaces de lecture.

Des recommandations seront adoptées par les participants à ces ateliers en vue d'améliorer le fonctionnement de ces espaces de lecture publique, selon les organisateurs. M.K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Asselah-Hocine
Jusqu'au 22 octobre :
Exposition «Le Villageois» de l'artiste peintre Rabah Boufloura

Carrefour des Artistes (Tahtah el Fananine)
Jusqu'au 15 octobre :
Soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes professionnels

Palais de la culture Mouhamed Laid Al Khalifa de Constantine

Jusqu'au 10 octobre :
«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est
Jusqu'au 12 novembre :
Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba»

Palais de la culture Malek-Haddad, Constantine

Jusqu'au 10 octobre :
Exposition «Douleur» (peinture et sculpture) des artistes Moulay Taleb Abdellah et Benazouz Nouredine.

Jusqu'au 10 octobre :
Exposition sur «Le chant spirituel constantinois».

Centre Culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne

Samedi 10 octobre à 19h :
L'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantes d'Alger, en collaboration avec la Radio algérienne, organisent un concert du Quintet de saxophones du conservatoire de Séville. Accès sur invitation. Les invitations sont disponibles à la réception de l'Institut Cervantes d'Alger (9, rue Khelifa-Boukhalifa, Alger).

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi

Jeu 8 octobre à 19h :
Spectacle de la troupe Destar et les derviches tourneurs de Konya (à l'occasion du 10^e anniversaire de l'AARC).

Maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou

Jusqu'au 8 octobre :
Journées portes ouvertes sur l'Institut international de management INSIM.

Jeu 8 octobre à 14h :
Gala de solidarité d'aide humanitaire par l'association enfantine privée de famille «Arraw n'Nagh» de Tizi-Ouzou.

Samedi 10 octobre :
Journée d'études autour de Boulifia.

Samedi 10 et dimanche 11 octobre :
7^e édition de Alhan wa chabab par la Télévision algérienne

Coup-franc direct



Garder les pieds sur terre

Par Mahfoud M.

Le gardien de but du Mouloudia d'Alger, Fawzi Chaouchi, ne rate pratiquement aucune occasion pour parler de sa petite personne et dire qu'il est victime de la «hogra» et qu'il mérite encore sa place en équipe nationale. Une chose est sûre : il pense avoir gardé la cote auprès du public. Depuis son match héroïque face à l'Egypte au Soudan, Chaouchi n'a plus les mêmes aptitudes et le même rendement. Il a de tout temps fait plutôt le buzz en dehors des terrains, plutôt que sur le terrain. Chaouchi ne veut pas se rendre à l'évidence qu'il n'a plus le niveau pour jouer en équipe nationale et que pour cela il devrait plutôt se concentrer sur le terrain que chercher de faux-fuyants pour expliquer sa régression. Les joueurs locaux ont cette manie de se contenter du peu et ne pas chercher à redoubler d'efforts, une fois qu'ils se sont faits un nom. Ils pensent pouvoir garder la même aura auprès du public parce qu'ils ont réussi de belles choses avec la sélection nationale ou avec leurs clubs. Ils devraient normalement prendre exemple sur les joueurs étrangers qui travaillent sans relâche et font tout leur possible pour être toujours à la hauteur des espoirs placés en eux.

M. M.

Championnats d'Afrique de Gymnastique
La 16^e édition en mars prochain à Alger

LES 16^e CHAMPIONNATS d'Afrique de gymnastique artistique masculine et féminine et d'aérobic (juniors/seniors), auront lieu du 19 au 27 mars 2016 à la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, a confirmé mardi la Fédération algérienne de gymnastique (FAG). A cet effet, un comité d'organisation de l'événement sera officiellement installé jeudi matin au centre de regroupement des équipes nationales de Souidania à Alger, afin d'entamer les préparatifs le plus tôt possible. «Après l'attribution à l'Algérie, de l'organisation des championnats d'Afrique de gymnastique artistique masculine et féminine et d'aérobic-2016, les «meilleurs jamais organisés jusqu'ici». Les compétitions se dérouleront avec l'application stricte des règlements de la Fédération internationale de gymnastique (FIG). Une quinzaine de pays sont annoncés pour le rendez-vous d'Alger qui comptera seulement pour les titres africains sans plus, car après cette compétition, les championnats d'Afrique organisés lors de l'année préolympique seront qualificatifs aux jeux Olympiques de Tokyo-2020.

Souidania pour l'hébergement des délégations et un grand hôtel à Alger pour accueillir les officiels de l'instance africaine, entre autres. «On va faire appel à la famille de la gymnastique algérienne (entre ligues et anciens dirigeants dont l'expérience est avérée) pour nous aider dans l'organisation et surtout réussir cet événement majeur pour la discipline en Algérie», a indiqué le président de la FAG, assurant que toutes les dispositions seront prises et les moyens humains et logistiques réunis afin de gagner le pari de faire de ces championnats d'Afrique de gymnastique artistique masculine et féminine et d'aérobic-2016, les «meilleurs jamais organisés jusqu'ici». Les compétitions se dérouleront avec l'application stricte des règlements de la Fédération internationale de gymnastique (FIG). Une quinzaine de pays sont annoncés pour le rendez-vous d'Alger qui comptera seulement pour les titres africains sans plus, car après cette compétition, les championnats d'Afrique organisés lors de l'année préolympique seront qualificatifs aux jeux Olympiques de Tokyo-2020.

Mondiaux 2015 de boxe
Chouaib Bouloudinats (91 kg)
qualifié aux 8^{es} de finale

LE BOXEUR algérien Chouaib Bouloudinats (91 kg) s'est qualifié mardi pour les 8^{es} de finale des championnats du monde qui se déroulent du 6 au 15 à Doha (Qatar). Le vice-champion d'Afrique s'est débarrassé facilement de son adversaire du jour, le Français Omba Biogolo Paul, sur le score de 3 à 0. En 8^{es} de finale, Bouloudinats affrontera jeudi 8 octobre, le N.4 mondial de la catégorie 91 kg, l'Azerbaïdjanais Abdullayev Abdulkadir. 23 boxeurs prennent part aux éliminatoires de cette catégorie. Mercredi, Litim Khalil (56 kg), premier représentant



algérien dans cette compétition mondiale, a été éliminé en 16^{es} de finale, à l'issue de sa défaite face à l'Indien Thapa Shiva sur le score de 2-1. L'Algérie prend part à la 18^e édition des championnats du monde avec une équipe de sept boxeurs, conduite par le vice-champion du monde 2013 à Almaty, Mohamed Flissi.

Algérie-Guinée en amical demain
Les Verts pour épater

■ L'équipe nationale de football dispute demain au stade du 5-Juillet, à Alger, un match amical face à son homologue guinéenne, programmé pour préparer les prochains matchs officiels, notamment ceux comptant pour les éliminatoires de la CAN 2017 et du Mondial 2018.

Par Mahfoud M.

L'occasion sera donnée au sélectionneur national, Christian Gourcuff, de voir à l'œuvre certains nouveaux éléments auxquels il a fait appel pour ce match. Les Verts devraient aussi se rassurer avant notamment l'entrée en matière lors des éliminatoires du Mondial qui débiteront en novembre prochain. Il faut savoir que trois éléments feront leur apparition pour la première fois avec l'EN lors de ce match. Il s'agit notamment des trois éléments évoluant en France : le gardien de but Mehdi Jeannin (Clermont Foot/L 2), le défenseur Mehdi Tahrat (Paris FC/L 2) et l'attaquant Saïd Benrahma (Nice/L 1). Mais le désir de voir à l'œuvre de nouveaux éléments en prévision des prochaines échéances n'empêche pas le technicien français de viser la victoire lors des deux matchs amicaux en question. Et si Gourcuff accorde un intérêt particulier aux résultats des deux tests contre la Guinée et le Sénégal, c'est parce qu'il se sent déjà sous pression, notamment après la victoire dans la douleur ramenée du Lesotho (3-1) le 6 septembre dernier dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2017 au Gabon. L'entraîneur avait lui-même évoqué le sujet au cours de sa précédente conférence de presse, n'hésitant pas à qualifier de «déterminante» pour son avenir avec les Verts la double confrontation de novembre prochain



Les joueurs algériens souhaitent réussir le défi

contre la Tanzanie ou le Malawi en éliminatoires du Mondial-2018. Les deux matchs amicaux de vendredi et mardi marqueront également le retour des Algériens au stade du 5-Juillet, une enceinte où ils n'ont plus évolué depuis novembre 2012, soit depuis leur défaite face à la Bosnie-Herzégovine (1-0) en amical. Un retour salué par les joueurs de l'équipe nationale, dont la plupart vont découvrir pour la première fois le temple olympique, dans la mesure où toutes les rencontres, ou presque, à domicile des Verts depuis 2008, aussi bien en amical qu'en compétitions officielles, étaient programmées au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Il faut dire que tout le monde parmi les joueurs piaffe d'impatience à l'idée de fouler la nouvelle pelou-

se du grand stade de la capitale, une pelouse entièrement refaite pour permettre aux Verts de s'y exprimer pleinement. Vingt-six joueurs ont été convoqués au stade des Verts qui a débuté dimanche mais certains d'entre eux ont dû déclarer forfait. Ainsi, Ahmed Kashi, le milieu de terrain de Charlton (Div. 2, Angleterre) a été libéré mardi à cause d'une blessure, alors que le latéral droit de Rennes (Ligue 1, France), Mehdi Zeffane, lui aussi blessé, devait rentrer chez lui en France hier. Pour pallier ces déficiences qui s'ajoutent à celle du défenseur central, Aïssa Mandi (Reims/L 1 France), le patron technique de l'équipe d'Algérie a fait appel à deux joueurs du cru : Mohamed-Khoutir Ziti (JS Kabylie) et Hocine El-Orfi (USM Alger).

M. M.

Mahrez préfère affronter le Malawi au prochain tour

L'attaquant Riyad Mahrez a déclaré, mardi à Alger, qu'il préférerait affronter le Malawi plutôt que la Tanzanie au dernier tour préliminaire précédant la phase des groupes des qualifications pour la Coupe du monde de 2018 en Russie. «Franchement, je préfère jouer le Malawi que la Tanzanie, pour la simple raison qu'il s'agit d'un adversaire que nous connaissons bien pour l'avoir affronté lors des dernières éliminatoires de la Coupe d'Afrique de 2015», a déclaré Mahrez en zone mixte organisée par la Fédération algé-

rienne, en marge du stage des Verts au Centre de Sidi Moussa. L'Algérie a été exemptée du premier tour préliminaire. Elle attendra les prochains jours pour être fixée sur son adversaire entre la Tanzanie et le Malawi qui vont croiser le fer en aller-retour. En prévision justement de ce second tour, la sélection algérienne affrontera en amical la Guinée et le Sénégal (9 et 13 en cours) au stade du 5-Juillet, deux rencontres que Mahrez et ses coéquipiers prendront très au sérieux, a-t-il lancé. Il a affirmé, en outre, qu'il n'avait pas beau-

coup d'informations sur les Guinéens, contrairement aux Sénégalais que les Algériens avaient battu lors de la précédente CAN en Guinée Equatoriale. «Mais assurément, ce match contre le Sénégal sera complètement différent par rapport à celui de la CAN», a-t-il estimé. Le joueur de 24 ans, auteur d'un début de saison tonitruant à Leicester City avec 5 buts à la clé, s'est dit très heureux de son parcours jusque-là en Premier League anglaise, souhaitant «avoir la même efficacité et réussite» en équipe nationale.

MC Alger
Longar claque la porte

Le dirigeant du MC Alger, Kamel Longar, a annoncé mardi son retrait du Conseil d'administration du club de Ligue 1 algérienne de football qui vient d'opérer un nouveau changement à sa tête avec l'arrivée de Achour Betrouni en remplacement de Abdelkrim Raissi. Longar a justifié sa décision, dans une déclaration, par le fait de n'être «plus capable d'apporter un plus à l'équipe». L'homme est le seul membre de l'ancienne

direction du «Doyen» qui avait cédé à Sonatrach la majorité des actions de la société sportive du club, à avoir poursuivi sa mission sous l'ère de l'entreprise pétrolière. La défaite à domicile des Vert et Rouge face au nouveau promu, le DRB Tadjenanet (3-2), dimanche passé en match décalé de la 7^e journée du championnat a provoqué l'ire des supporters qui s'en sont pris aux dirigeants, staff technique et joueurs. Cette contre-performan-

ce a privé le Mouloudia de prendre seul les commandes du championnat. Le club, qui a évité de justesse la relégation la saison passée, partage la 4^e place en compagnie de l'USM El Harrach avec 11 points chacun. Depuis que le MCA a été repris par Sonatrach en janvier 2013, sept présidents se sont succédé à ses commandes. Une instabilité administrative décriée dans les milieux de cette formation.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Prix Nobel de chimie 2015

Un Suédois, un Américain et un Turco-Américain récompensés

LE PRIX Nobel de chimie a été décerné hier au Suédois Tomas Lindahl, à l'Américain Paul Modrich et au Turco-américain Aziz Sançar, dont les travaux sur la réparation d'un ADN dégradé ont contribué à des traitements contre le cancer. Ces trois chercheurs qui ont étudié «la boîte à outils des cellules» sont récompensés pour «leur étude de la réparation de l'ADN» endommagé par exemple par les rayonnements ultra-violet, a motivé le jury suédois.

Ils ont établi «au niveau moléculaire, la façon dont les cellules réparent l'ADN endommagé et sauvegardent les informations génétiques. Leur travail a fourni une connaissance fondamentale de la manière dont une cellule vivante fonctionne et est, par exemple, utilisée pour le développement de nouveaux traite-

ments du cancer».

M. Sançar, 69 ans, est né à Savur, petite ville du sud-est de la Turquie, au sein d'une famille modeste de huit enfants.

M. Lindahl, 77 ans, a fait ses études dans son pays mais travaille aujourd'hui en Grande-Bretagne, au Francis-Crick Institute de Londres et dans son laboratoire Clare Hall dans le Hertfordshire (sud-est).

M. Modrich, né en 1946, qui a obtenu son doctorat à Stanford (Californie), travaille comme chercheur au Howard-Hughes Medical Institute en banlieue de Washington, et est professeur de biochimie à l'université de Dunke (Caroline du Nord).

Chacun obtient un tiers du prix doté de huit millions de couronnes suédoises (plus de 860 000 euros).

Yanis G.

Etablissement hospitalier universitaire d'Oran

Trois greffes rénales effectuées avec «succès»

TROIS greffes rénales ont été effectuées avec «succès», la semaine dernière, à l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) «1^{er} -Novembre» d'Oran, a indiqué hier le directeur des activités médicales.

«Nous avons réalisé trois greffes rénales avec succès et dans de bonnes conditions», a souligné à l'APS le professeur Houari Toumi, qui est également chef service de pharmacologie du même établissement.

Il a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de la généralisation de la greffe rénale, lancée en juillet dernier par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Depuis cette date, l'EHU d'Oran a réalisé au total six greffes rénales, pratiquées par une équipe de chirurgie-médicale pluridisciplinaire, dont les

membres ont bénéficié de formations à l'intérieur et à l'extérieur du pays, a-t-il ajouté.

Ce staff est composé de chirurgiens, de médecins et de biologistes qui interviennent selon un programme établi et arrêté par tous les membres de l'équipe, a-t-il encore fait savoir.

La greffe rénale nécessite des procédures médicales très approfondies couvrant, au même titre, le donneur et celui qui en bénéficie, a-t-on expliqué de même source qui a mis en relief l'importance de la conformité du dossier médical des deux parties en prévision de la programmation de la greffe.

Pour le mois de novembre prochain, l'EHU prévoit la réalisation de trois autres greffes rénales, a annoncé le professeur Toumi.

H. Y.

Plus grand bidonville d'Alger

Début du relogement des familles d'Erramli

Le relogement des familles habitant le bidonville «Erramli», dans la commune de Gué de Constantine (Alger), a commencé hier matin à la cité des 3 555 logements de Sidi Hamed, sur les hauteurs de la commune de Meftah, dans la wilaya de Blida, a-t-on constaté. Jusque-là début d'après-midi, le nouveau quartier de Sidi Hamed était très calme, les camions réquisitionnés par la wilaya d'Alger pour le déménagement d'un premier groupe de 432 de familles d'«Erramli», arrivaient par petits groupes. Dominant la ville de Meftah, les 3 555 logements profiteront aux familles issues du plus grand bidonville de la capitale (2 489 unités), mais également à celles de la wilaya de Blida (1 066 unités), soit un taux de 30%. Vu le nombre important d'habitants (plus de 15 000), la commune de

Meftah leur a ouvert une annexe. Les walis d'Alger, Abdelkader Zoukh, et de Blida, Abdelkader Bouazghni, en ont profité pour faire le tour de cette immense cité, en s'arrêtant notamment au niveau des établissements scolaires, qui enregistrent les derniers travaux d'avant l'ouverture. «La cité dispose de trois écoles primaires, de deux CEM et d'un lycée. Ces établissements seront prêts à accueillir les élèves à partir de dimanche prochain. Les commodités de base comme l'eau, l'assainissement, le gaz et l'électricité sont disponibles», a assuré M. Bouazghni lors d'une conférence de presse.

Les parties communes de la cité (routes, trottoirs et espaces verts) sont cependant toujours en chantier, a-t-on relevé.

Antis T.

LE WINDOWS 10 INTERDIT DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



Louvis

Djalou@hotmail.com

Kherrata et Tazmalt

De faux billets de 1 000 DA découverts et 710 CD saisis

Les faux billets ont été envoyés au laboratoire régional de la police pour analyse. Une information judiciaire a été ouverte au tribunal de Kherrata pour trafic de faux billets de banque.

Par Hocine C.

De faux billets de banque de 1 000 DA ont été découverts à l'agence BADR de Kherrata ces derniers jours, grâce à une plainte du responsable du contentieux de cette banque. Suite à cela, les éléments de la police judiciaire ont ouvert une enquête et procédé à la convocation de plusieurs clients de la même banque pour connaître l'origine des billets contrefaits, indique un communi-

qué de la police de Béjaïa. Les faux billets ont été envoyés au laboratoire régional de la police pour analyse, ajoute la même source. Une information judiciaire a été ouverte au tribunal de Kherrata pour trafic de faux billets de banque, ajoute-t-on dans le communiqué. Par ailleurs, dans la commune de Tazmalt, 710 CD contrefaits ont été saisis au niveau du marché hebdomadaire jeudi dernier par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra. Ces derniers étaient accompagnés lors

de leur descente des représentants de l'ONDA. Lors de la première opération, ils ont réussi à interpellé un homme âgé de 42 ans et à saisir quelque 160 DVX de jeux et d'informatique. Au cours de la deuxième descente, 500 DVX et 50 CD Mp3 contrefaits ont été saisis sur une autre personne âgée de 45 ans, précise la même source. Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet d'Akbou pour «vente de supports médiatiques contrefaits», ajoute-t-on.

H. C.

Accident de la route à Adrar

Sept morts et trois blessés à Ouled Aïssa

Sept personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mardi soir dans la commune de Ouled

Aïssa, près de Timimoune (200 km au nord d'Adrar), a-t-on appris hier de la Protection civile. L'accident s'est produit sur une route reliant la commune de Ouled Aïssa au Ksar Yakou dans la même région, suite à une collision entre un véhicule utilitaire transportant les sept personnes décédées et un camion circulant en sens inverse, causant la mort sur place de sept femmes (âgées entre 74 et 80 ans) et des blessures à trois autres personnes (âgées entre 23 et 45 ans), selon la même source. Les corps sans vie ont été évacués par les agents de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital de Timimoune où ont été également admis les trois blessés, a-t-on ajouté de même source.

sées en 48 heures

Quatorze personnes ont trouvé la mort et 29 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 6 au 7 octobre à travers le territoire national, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la commune d'Ouled Aïssa, wilaya d'Adrar, avec 7 personnes décédées et 3 autres blessées, précise la même source qui signale, en outre, le décès de 2 enfants noyés dans une mare d'eau dans la commune d'Olga (w. Tébessa). Les secours de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenus pour l'extinction d'incendies dans les wilayas d'Alger et de Tissemsilt, ayant causé des blessures à deux personnes, évacuées pour des soins.

14 personnes décédées et 29 autres blessées

Kamel L.